

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2651/2019	Objet : Dénomination de la Maison des Arts et de la Musique – MAM.

Conseillers en exercice : 27

Présents : 17

Pouvoirs : 7

Absents : 3

Votants : 24

L'an deux mil dix-neuf, le 14 novembre à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 8 novembre 2019, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Sylvie GERINTE, Maire,

Présents : Sylvie GERINTE, Maire.

Jean-Michel CARIGI, Marie-Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Bernard KAMMERER, Arlette LEPARC, adjoints au Maire.

Joseph DUPRAT, Jean-Luc DESPREZ, Marie-France PELLETEY, Alain BOUKRIS, Alphonse BOYE, Nathalie BOIXIERE, Martine HARBULOT, Dominique GOYER, Dominique MAIGNAN, Raymond CANTAREL, Maryse MATHIEU, conseillers municipaux.

Absents représentés : Danielle METRAL donne pouvoir à Pierre BORNE, Joël VILLAÇA donne pouvoir à Bernard KAMMERER, Florence TORRECILLA donne pouvoir à Jean-Luc DESPREZ, Virginie LECARDONNEL donne pouvoir à Nathalie BOIXIERE, Alexandre RICHE donne pouvoir à Arlette LEPARC, Magali OLIVE donne pouvoir à Dominique MAIGNAN, Claude-Olivier BONNEFOY donne pouvoir à Sylvie GERINTE.**Absents** : Hakima OULD SLIMANE, Fabrice LEVEAU, Samantha CRISIAS.

Madame Nathalie BOIXIERE a été nommée secrétaire de séance.

Vu l'article L2122-29 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui indique que le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune et que la dénomination d'un équipement municipal relève de sa compétence ;

Considérant la volonté d'honorer la mémoire d'Alain JOSSE en donnant son nom à un équipement municipal

Considérant que la Maison des Arts et de la Musique – MAM - ne porte pas de nom et apparaît comme la structure la mieux appropriée pour être dénommée « Alain JOSSE » ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

A l'unanimité

ARTICLE UNIQUE : DENOMMME la Maison des Arts et de la Musique « MAM Alain JOSSE ».

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 14 novembre 2019



Sylvie GERINTE

Maire de Marolles-en-Brie